n°1 - Automne 2019

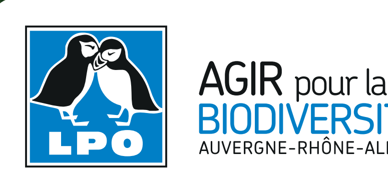
LPO Info

DRÔME ARDÈCHE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux
Auvergne-Rhône-Alpes - Drôme - Ardèche

DERNIER NUMÉRO PAPIER ! envoyé

© Gilbert David





Grande noctule © Yoann Peyrard

Edito

Comme vous le remarquez, notre LPO *Info* évolue, avec ce N° 1 Drôme-Ardèche. Les habitués vont remarquer quelques changements.

Tout d'abord, les LPO de l'Ardèche et de la Drôme se sont rapprochées pour ne plus former qu'un seul Comité Territorial (CT). Il devenait logique de ne plus faire également qu'un seul journal, relatant l'actualité des activités et projets de nos deux départements, tout en conservant nos spécificités (Potins de la Chèvre pour l'Ardèche, format « journal » pour la Drôme).

Ensuite, un nouveau Comité journal a été mis en place. Il coordonnera le contenu, recueillera et relira les articles, déterminera les dossiers des prochains numéros, choisira la présentation…

Enfin, nous espérons établir une plus grande relation avec les lecteurs et lectrices : nous comptons sur vous pour nous envoyer vos ressentis sur vos balades nature, le compte rendu de vos actions pour la biodiversité, vos observations naturalistes… Ainsi, nous espérons partager vos réflexions tout en vous informant de ce qui se passe à la LPO Drôme-Ardèche. L'exemple du petit article relatant une balade à Ambel illustre bien ce que nous voudrions publier. Avis aux contributeurs : ce nouveau LPO *Info* vous donne la parole !

Bien sûr, nous conservons le dossier, qui détaille un sujet particulier, l'agenda de dernière page qui propose les différentes activités de la LPO et de ses groupes locaux. Groupes locaux qui se dynamisent fortement en Ardèche, avec de nouvelles recrues, et l'émergence de nombreuses sorties et autres activités.

Nous conservons également des comptes-rendus de comptages, suivis et études qui font la renommée de nos implications dans les sciences participatives.

Tout cela a un revers de médaille. Comme annoncé en couverture, ce LPO *Info* sera le dernier « tout papier ». Autant pour des raisons budgétaires que pour éviter d'abattre davantage d'arbres, nous allons passer au numérique : les LPO *Info* Drôme-Ardèche suivants seront disponibles sur notre site : (http://www.lpo-drome.fr).

Pour les inconditionnels du papier (dont je suis, j'avoue), quelques exemplaires seront imprimés et mis à disposition dans les groupes locaux et au siège de Chabeuil. Une collecte de dons pour les frais de tirage vous sera proposée.

Nous arrivons bientôt à la fin de l'année, eh oui déjà ! Alors pensez au renouvellement de votre adhésion, car ce n'est que grâce à vous que nous pourrons continuer à faire avancer la conservation et la protection de la biodiversité de nos territoires.

UN GRAND MERCI à TOUTES et à TOUS !

Bel automne, avec des rencontres naturalistes pleines de belles sensations inoubliables !

Gilbert David

Vice-président Délégation LPO Drôme-Ardèche

Concours de données naturalistes

SUR LE TERRITOIRE DE VALENCE ROMANS AGGLO

Jusqu'au 30 septembre 2020

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité, un concours d'acquisition de données naturalistes est lancé. Il concerne les amphibiens et les papillons de jour.

RÈGLEMENT

Art.1 : Objet du concours

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes DT Drôme, en lien avec l'Atlas de la Biodiversité de Valence Romans Agglo, organise deux concours d'acquisition de données naturalistes sur le thème des amphibiens et des papillons de jour.

Art.2 : Participants

Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne.

Les participants peuvent concourir seuls ou en équipe pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessous.

Art.3 : Fonctionnement du concours

Ce concours a pour but d'acquérir un maximum de données naturalistes amphibiens et papillons de jour avant la fin du programme Atlas de la Biodiversité. Les données sont à saisir sur **www.faune-drome.org**.

Les modalités sont les suivantes :

Pour chaque thème, les participants ayant rempli les objectifs de données ci-dessous sur www.faune-drome.org participeront au tirage au sort pour recevoir le lot attribué correspondant. Un objectif doublement rempli offre une chance supplémentaire lors du tirage au sort.

AMPHIBIENS : MINIMUM 75 DONNÉES
PAPILLONS DE JOUR : MINIMUM 300 DONNÉES

Le concours débute le 1er juillet 2019 et se termine le 30 septembre 2020.

Le périmètre du concours est le suivant (communes en bleu) :



Art.4 : Règles concernant l'acquisition des données et leur retransmission

- Les données sont à saisir exclusivement sur www.faune-drome.org
- Chaque participant s'engage à ce que ses données soient exactes. En cas de doute sur une identification, ne pas saisir la donnée et envoyer des photos à clement.chauvet@lpo.fr.
- Chaque observation doit être accompagnée d'une photo minimum (notamment pour les espèces rares, protégées et difficilement identifiables). Ces photos pourront être utilisées dans le rapport de fin d'étude, avec citation de leurs provenances.
- Respect de la législation concernant la capture d'espèces protégées. Pour ces espèces, aucune capture n'est autorisée sans demande de dérogation.
- Respect de la propriété : ne pas prospecter les zones clairement identifiées comme privées.

Art.5 : Prix, sélection des gagnants, jury et proclamation des résultats

Les lots attribués au(x) gagnant(s), pour chaque thème, sont les suivants :

- **Concours amphibiens :**
  Livres « Amphibiens de France - Guide d'identification des œufs et des larves (Miaud et Jean Muratet) » + « Atlas des Amphibiens et Reptiles de Rhône-Alpes » (GHRA – LPO Rhône-Alpes)
- **Concours papillons de jour :**
  Livre « La vie des Papillons – Ecologie, biologie et comportement des Rhopalocères de France (Lafranchis, Jutzeler, Guillosson, Kan et Kan) »

Un prix spécial sera attribué, dans chaque catégorie, à la plus belle découverte (nouvelle station d'espèce protégée, nouvelle espèce pour la zone d'étude…). Ce prix sera attribué par un jury composé de Clément Chauvet (entomologiste à la LPO), Julie Coutout (entomologiste à la LPO), Alexandre Movia (herpétologue à la LPO) et François Albert (responsable de l'unité Biodiversité et Paysages à Valence Romans Agglo).

Les lauréats seront annoncés courant novembre 2020 sur le Facebook de la LPO et par mail.

Les prix ne pourront être échangés contre des espèces. Les lots ne seront pas expédiés et seront à retirer dans les locaux de la LPO.

Art. 6 : Utilisation des données personnelles

Les données recueillies dans le cadre de ce concours seront utilisés dans le rendu de l'étude Atlas de la Biodiversité. Les photos associées aux données pourront être utilisées dans le rapport de fin d'étude, avec citation de leurs provenances.

Concernant l'utilisation des données personnelles, nous certifions qu'elles ne seront pas réutilisées. Conformément à la CNIL, vous avez un droit de rectification/suppression des données vous concernant sur simple demande auprès de la LPO Drôme.

BONNE PROSPECTION À TOUS !

Pour toute information complémentaire, inscription au concours ou demande d'idées de zones à prospecter, merci de contacter clement.chauvet@lpo.fr !



PARTAGER ET MOBILISER

Le stand LPO à la fête des Tourbières

Dimanche 15 septembre, nous étions trois à avoir gravi la montagne ardéchoise afin de nous retrouver au Béage pour tenir le stand de la LPO à la fête des Tourbières. Le vent qui a soufflé fort nous a obligés à rentrer les expositions dans la salle communale pour éviter qu'elles ne basculent tout le temps. Malgré tout, nous avons tout de même réussi à rester fidèles à notre stand à l'extérieur et à informer et documenter de nombreuses personnes. Le soleil était bien de la fête, quoiqu'un peu trop chaud à notre goût. L'ambiance, elle aussi, était au rendez-vous grâce à la fanfare qui a tourné toute la journée et au crieur présent pour animer la fête.

Notre exposition sur les Vautours et les Busards a reçu un vif intérêt de la part des visiteurs et suscité de nombreuses questions. Plusieurs personnes sont venues se renseigner sur les refuges LPO. Nous avons même rencontré des personnes motivées pour rejoindre le groupe jeunes !



Le stand LPO à la fête des Tourbières

Stands d'été dans le Vercors

Installés depuis un an sur le plateau du Vercors, nous avons voulu reprendre ici les activités de sensibilisation du public que nous avions déjà menées avec la LPO Rhône. Aussi avons-nous répondu présents à la sollicitation de François Arod pour l'aider à tenir un stand à Saint Martin en Vercors à l'occasion de la Fête du Bleu, et avons-nous souhaité renouveler l'opération lors de la fête de notre village, Vassieux-en-Vercors.

Pour la Fête du Bleu, notre stand a été positionné par le PNR du Vercors à côté de l'énorme chapiteau de… la Fédération des chasseurs de la Drôme ! La cohabitation s'est bien passée : avant l'arrivée des badauds, nous avons longuement discuté avec nos voisins. En évitant les problèmes sensibles, nous avons même trouvé des sujets sur lesquels nous étions d'accord !

Nous avons ensuite contacté un public varié composé de résidents du plateau et de vacanciers. Les posters d'oiseaux sont très accrocheurs. Les gens aiment parler des oiseaux qu'ils voient dans leur jardin… Après une écoute attentive, nous pouvons enchaîner sur la sensibilisation : « Ces oiseaux que nous aimons tant observer sont quasiment tous en baisse d'effectifs ». Les causes de cette perte de biodiversité, les solutions proposées par la LPO… tout s'enchaîne. On s'aperçoit que beaucoup de visiteurs ont déjà des pratiques vertueuses dans leur jardin. C'est le bon moment pour leur proposer de passer en Refuge LPO et nous rejoindre en adhérant à l'association. Ils partent motivés, semble-t-il, avec leurs dépliants. Reste à savoir ce qui sera suivi d'effet…



Stand à Saint-Martin-en-Vercors à l'occasion de la Fête du Bleu



Stand lors de la fête du village de Vassieux-en-Vercors

A Vassieux, même scénario. Nous connaissons déjà pas mal de monde. Dans ce petit village de 350 habitants où les chasseurs sont très présents, une phrase est revenue régulièrement : « C'est bien que vous soyez présents !». Avec le comptage des nids d'hirondelles sur lequel nous avions communiqué, la LPO prend sa place au village...

Côté pratique : sur le Vercors, où le vent est souvent de la partie, les panneaux d'exposition, prévus pour l'intérieur, ne sont pas très adaptés. Sur les deux évènements, nous avons tenté de lutter contre lui en les calant avec tréteaux, tables, escabeaux, en accrochant des ficelles comme on a pu, mais le vent a fini par gagner la partie : nous avons dû plier les panneaux en cours de journée… A Vassieux, nous avions des grilles fixées en tours triangulaires sur lesquelles nous avons accroché photos et panneaux faits maison. Ceux-ci ont bien résisté. J'ai remarqué que les gens, en tournant autour, lisaient les textes, volontairement courts. Les nichoirs fabriqués par François sont aussi un bon support pour la présentation des Refuges LPO.

Nous étions quatre à Saint Martin, trois à Vassieux : François, Romain, Bernard et Sylvie. Dans un souci d'efficacité, et afin d'aller toujours au devant des visiteurs, l'idéal serait d'être deux bénévoles par demi-journée. J'encourage donc tous les adhérents qui ont envie de s'engager un peu plus au sein de notre association à venir participer à la tenue des stands. C'est une expérience enrichissante, conviviale, où l'on peut affûter ses arguments au contact des autres bénévoles. C'est aussi une bonne façon d'avancer dans la bonne direction !

Sylvie Frachet

Opération tournesol

BILAN, NOUVELLE ÉDITION ET PERSPECTIVES

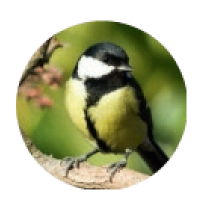
Chaque automne, la LPO Drôme, devenue LPO AuRA - délégation Drôme-Ardèche, organise une vente de sacs de graines de tournesol bio afin d'aider les oiseaux à affronter la raréfaction des ressources en nourriture qui survient pendant l'hiver.

C'est aussi l'occasion de nous aider concrètement dans nos actions visant à favoriser la biodiversité dans les milieux agricoles : en effet, les bénéfices réalisés grâce à la vente de ces sacs sont intégralement dédiés à des projets d'accompagnement des paysans drômois et ardéchois.

Bilan 2018-2019

Depuis novembre 2018, ce sont au total 6 structures agricoles du territoire qui ont été accompagnées dans le cadre de l'Opération tournesol :

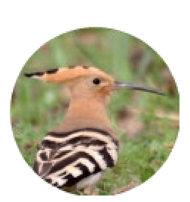
- **Les plants de Céline**, qui produit légumes et plantes aromatiques à Romans-sur-Isère (26) ;
- l'espace de vente et les terrasses de vignes de la **Cave de Saint-Désirat** (07) ;
- **la Ferme des Volonteux**, pour laquelle a été organisé un important atelier de construction d'aménagements avec l'association Continuum (26) ;
- **le futur Rucher des Guêpiers**, dont le couple d'apiculteurs cherchait à répondre à une problématique de prédation de leurs abeilles par le Guêpier d'Europe (26) ;
- **La Magnanerie**, où le jeune Eric Martin produit de l'huile d'olive AB grand cru, en cherchant à maximiser l'accueil de la biodiversité sur l'exploitation (07) ;
- **la Ferme Bessey**, présentée en détail dans cet article (26).



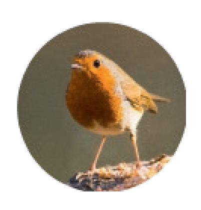
61
Nichoirs à mésanges



4
Nichoirs
à Chevêche d'Athéna



3
Nichoirs
à Huppe fasciée



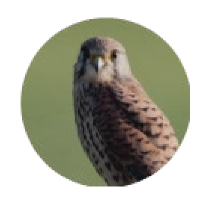
16
Nichoirs semi-ouverts



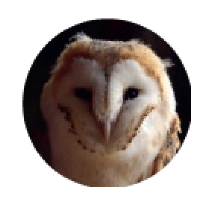
2
Nichoirs
à Hibou moyen-duc



63
Gîtes
à chauves-souris



4
Nichoirs
à Faucon crécerelle



1
Nichoir
à Effraie des clochers



3
Hôtels à insectes

Nombre d'aménagements installés depuis l'automne dernier

Vente de graines 2019



Pour aider l'avifaune hivernante et les agriculteurs soucieux de la biodiversité, commandez dès à présent vos graines de tournesol !

Pour commander vos sacs, rien de plus simple, rendez-vous sur le formulaire en ligne :

https://forms.gle/Zg9eGkWZ4CJqfiRm6

240 sacs ont été vendus en 2018…
On vous espère autant mobilisés cette année !

Sacs de 15 kg de tournesol noir bio au prix unitaire de 27€. Avec la fusion de la LPO Drôme en LPO AuRA, l'association est aujourd'hui soumise à la TVA, d'où l'augmentation du prix du sac.

Date limite de commande : lundi **18 novembre 2019**

Date et modalité de réception : : samedi 23 novembre 2019 à la Ferme du Grand Laval, à partir de 14h.

Pour toutes question, problèmes avec le formulaire ou commandes par téléphone, merci de contacter Francis :

sauvegarde.drome@lpo.fr - 04 75 57 32 39 poste 6

LA FERME BESSEY

Exemple d'un accompagnement grâce à l'Opération tournesol

Guillaume Robin a repris en 2016 cette exploitation familiale située à Charmes-sur-l'Herbasse, en décidant de conduire les cultures en agriculture biologique, convaincu du bien-fondé de ce modèle agricole.

La Ferme Bessey se caractérise notamment par la diversité de ses activités : des grandes cultures majoritairement, mais aussi de l'arboriculture, du maraîchage, un élevage de porcs, de l'apiculture, la gestion de plusieurs dizaines d'hectares de peupleraies…

Sur l'ensemble des parcelles, environ 70 hectares constituent un bloc d'un seul tenant, tout en longueur, réparti sur 2 niveaux : une plaine alluviale et au-dessus, séparé par un large boisement, un plateau sur lequel se trouve notamment le corps de ferme. Le cadre naturel de la ferme regorge d'éléments intéressants pour la biodiversité : la rivière Herbasse, sa ripisylve et ses bras morts, les boisements, les haies et les fossés bordés de roselières qui découpent les parcelles et représentent des « corridors écologiques », de nombreux arbres isolés remarquables, un bâti en pierres offrant de multiples anfractuosités, des tas de branchages épars…

Souhaitant développer davantage l'aménagement de la ferme pour y favoriser la biodiversité, **Guillaume a pris contact avec la LPO, qui l'a aidé, grâce aux bénéfices issus de la vente de graines des années précédentes, à équiper sa ferme de nichoirs pour l'avifaune** :

- 1 nichoir spécialement conçu pour l'Effraie des clochers a été installé dans un grand bâtiment ouvert, dans lequel des pelotes de réjection de cette espèce avaient été trouvées ;
- 2 nichoirs ont été fixés sur des piquets pour la Huppe fasciée, observée régulièrement sur une de ses parcelles situées à plusieurs kilomètres de la ferme ;
- des nichoirs destinés au Faucon crécerelle et à la Chevêche d'Athéna (2 pour chaque espèce) ont enfin été installés dans le bâti du corps de ferme et dans des arbres à proximité des cultures.

Installer des nichoirs à Mésanges et des gîtes à Chauves-souris dans le verger de poires, creuser une mare à l'entrée de la ferme, construire des hôtels à insectes… Guillaume fourmille d'idées pour aller désormais encore plus loin !



Nichoirs installés cette année sur la Ferme Bessey grâce à l'Opération tournesol

« Faites revenir les oiseaux sur vos terres ! »

Suite au constat de perte de biodiversité dans les milieux agricoles, la LPO France a lancé en octobre 2018 un programme nommé Des terres et des ailes, destiné à tous les agriculteurs qui souhaitent s'engager pour « faire une place à la nature » au sein de leur ferme.

Pour les aider dans leur démarche de création d'aménagements favorables à la biodiversité, le site internet (**https://www.desterresetdesailes.fr/**) dispose de nombreuses **fiches techniques**.

Ce site permet également aux agriculteurs participant au programme de **créer un compte et de renseigner les aménagements mis en place**, nous permettant de suivre leur évolution à l'échelle du territoire national.

Enfin, il constitue également une **plateforme pour valoriser les actions conduites par les paysans**, des plus simples aux plus ambitieuses.

L'Opération tournesol, que la délégation Drôme-Ardèche de la LPO AuRA mène depuis plusieurs années, devient donc désormais aussi la déclinaison locale de ce nouveau programme.

Retrouvez l'interview complète de Guillaume Robin sur le site du programme « Des terres et des ailes » :

https://www.desterresetdesailes.fr/2019/09/24/guillaume-robin-ferme-bessey-un-paysan-dromois-ultra-polyvalent/


Nichoir à Huppe fasciée en bordure de verger

WWW.DESTERRESETDESAILES.FR

Vous connaissez un agriculteur qui aménage sa ferme en faveur de la biodiversité ?
Incitez-le à s'inscrire sur le site desterresetdesailes.fr et à y partager ses conseils !

Vous connaissez un agriculteur drômois ou ardéchois qui souhaiterait le faire ?
Faites-lui découvrir l'Opération tournesol et transmettez-lui les contacts « agriculture et biodiversité » de notre délégation LPO :

Service civique Sauvegarde de la biodiversité
sauvegarde.drome@lpo.fr

Cindie ARLAUD
chargée de mission Activités humaines et biodiversité
cindie.arlaud@lpo.fr





LA FORÊT

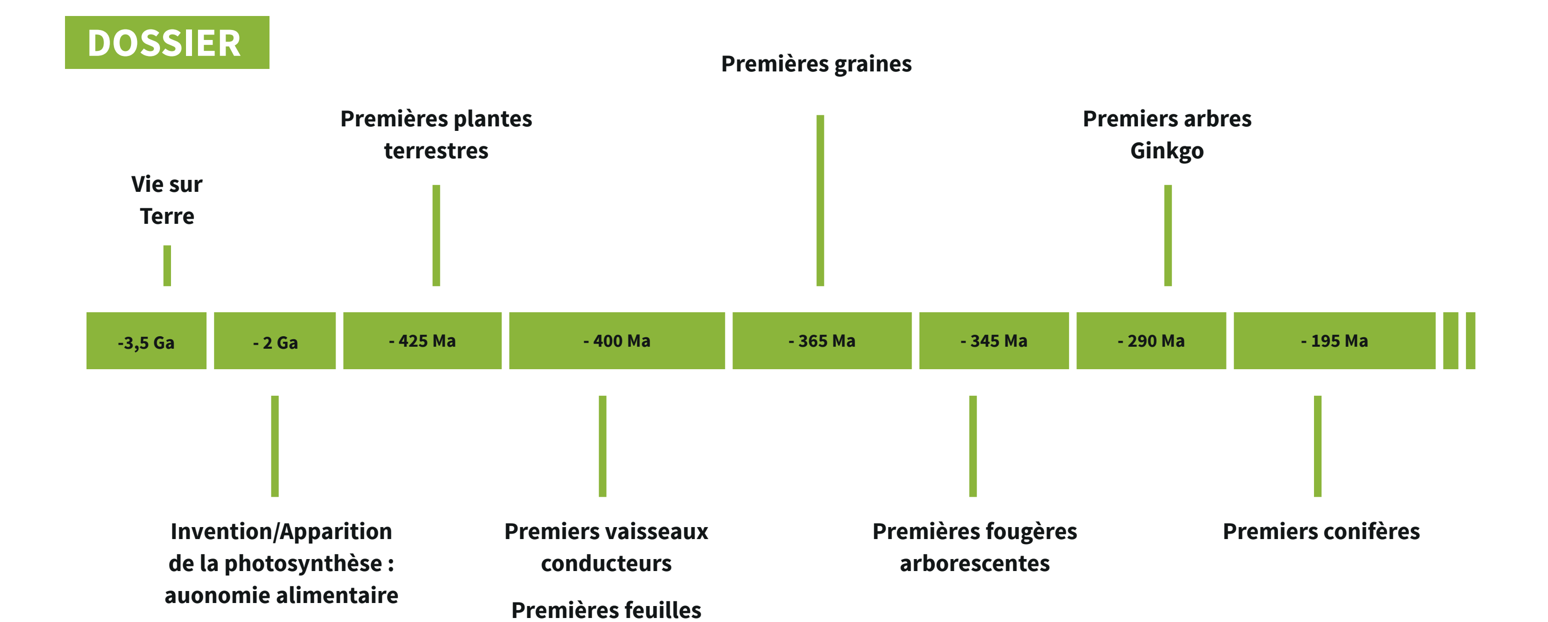
Bien évidemment, je n'ai pas la prétention de tout vous dire sur la forêt. Qui peut être exhaustif sur quelque chose qui couvre 30% des terres émergées et abrite 50% de la biodiversité terrestre ? Sûrement pas moi ! Je vais donc survoler, de très haut, ce domaine extraordinaire et parfois bien mystérieux. Un lieu que j'aborde toujours avec délice…

J'ai lu quelque part, dans une revue d'archéologie ou de paléontologie, la théorie suivante : l'Homme s'est différencié des grands singes à cause (grâce à ?) d'un changement climatique qui transforma une partie des forêts en savane arborée. Pour faire vite, le singe, descendu de l'arbre, se tient sur ses pattes arrières pour mieux voir les proies et prédateurs. Ainsi il libère ses mains, qu'il utilise pour tailler des silex, faire des outils et… développer son cerveau et l'art pariétal. Mais l'arbre est toujours là en cas de danger, comme un refuge. Evidemment c'est un raccourci osé, mais ce qui me semble sûr, c'est que l'humain en général aime les milieux semi-ouverts : une grande plaine herbeuse ou de céréales paraît ennuyeuse et monotone (« morne », dirait Victor Hugo) ; une forêt dense oppresse, rend mal à l'aise. D'un côté, nous voyons trop loin, de l'autre pas assez…

Depuis quelques années, les médias mettent l'accent sur la forêt. C'est un véritable engouement qui s'est emparé du « grand public ».Je me suis longtemps étonné et demandé quelles étaient les raisons de ce soudain intérêt. Qu'est-ce qui pousse une foule de gens à s'intéresser aux arbres, assimilés à la forêt ? Certains vont jusqu'à les adorer, les embrasser… Etrange… Alors qu'à l'origine, *forêt* (qui viendrait de *foris*, en bas latin) veut dire : ce qui est en-dehors (de la cité), ce qui est étranger. D'autres linguistes attribuent *forêt* au mot indo-européen *for* (feu) : ainsi, ce serait le lieu où l'on trouve du bois pour le feu, terme qui est également à l'origine des mots *four*, *forge*, *enfer* et au grec *pharos*. Cette attirance vient peut- être d'un besoin de naturalité.

Ceci dit, il est vrai que la forêt n'avait pas bonne presse jusqu'à récemment. Résidence des sorcières, gnomes et autres démons, ou simplement des hors-la-loi, elle n'avait pas la cote. La forêt était un lieu sombre, inquiétant, porteur de maladies (lyme, échinococcose, tularémie…) et grouillant d'insectes piqueurs, suceurs, vecteurs, en autres, de ces maladies. Les angoisses puisent parfois leurs racines dans le subconscient et/ou l'éducation, les croyances et la religion...

A notre niveau, nous allons découvrir ce fascinant écosystème d'une complexité extraordinaire. La forêt serait-elle le climax vers lequel tend l'évolution naturelle terrestre ? Serait-ce le « graal » de la Nature ?



Définition

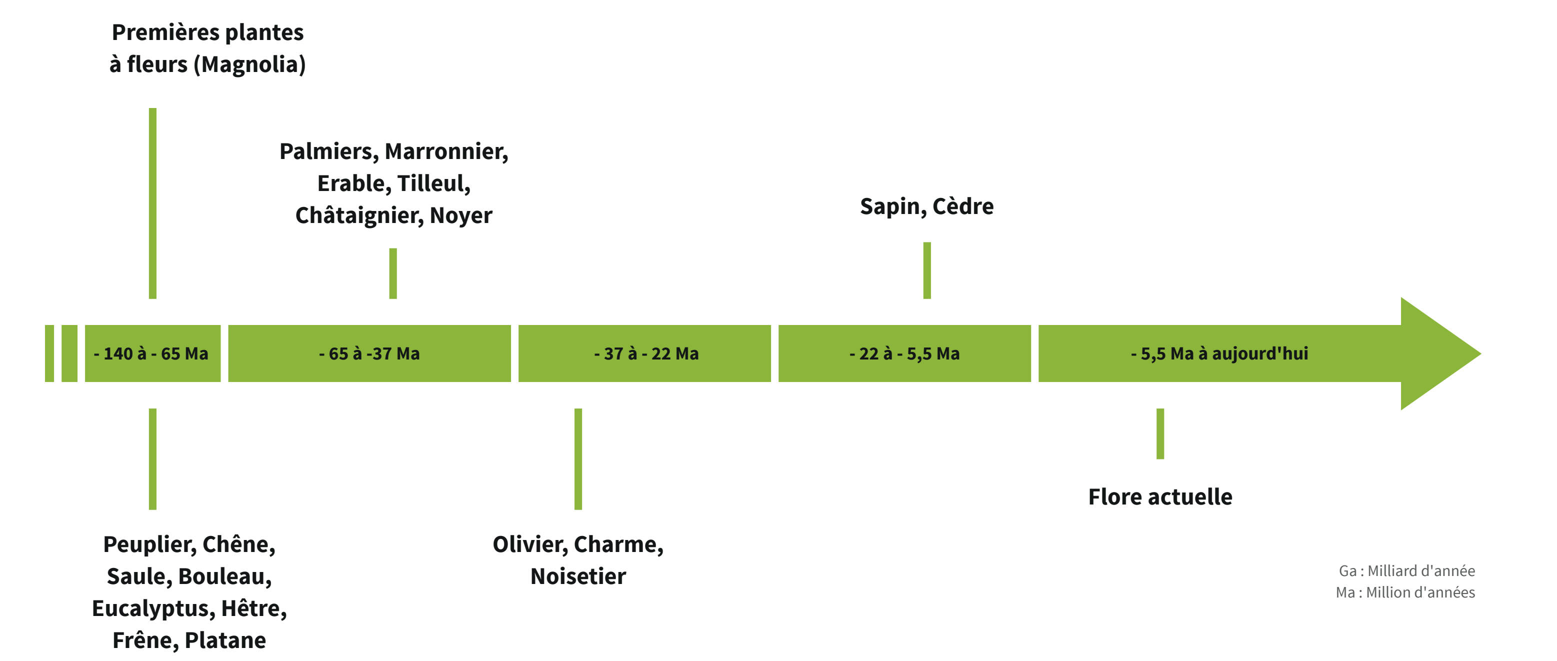
Alors qu'est-ce une forêt ? Un lieu planté d'arbres ? Un grand bois ? Un peu court n'est-ce pas ? Selon les endroits du monde, la culture, l'imaginaire, la forêt n'est pas définie de la même façon. Par exemple, au Sahel, on parle de forêt lorsque le sol est recouvert de 10% d'arbres ; en Europe, le sol doit être recouvert de 20% d'arbres, sur une surface d'au moins un ½ ha.

La FAO, organisme des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et l'IFN (Inventaire Forestier National) donnent une définition un peu plus précise : la forêt est « *un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à cinq mètres à maturité in situ, un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur, de houppier, d'au moins 20 mètres. Les sites momentanément déboisés ou en régénération sont classés comme forêt même si leur couvert est inférieur à 10 % au moment de l'inventaire* ». On exclut cependant les forêts à usage principalement agricole (haies) ou urbain (parcs arborés).

Définition bien insatisfaisante pour le naturaliste comme pour les … lapons. En effet, pour ces derniers, les arbres atteignent rarement les cinq mètres : or, on « perdrait » 20 % de la surface des forêts mondiales en supprimant la taïga ! Pour le naturaliste, cette définition ne tient pas compte de tout ce qui n'est pas arbre et qui, pourtant, constitue l'écosystème forestier : quid des autres formations végétales (épiphytes, herbacées, mousses…), de la faune, de la gente fongique, des bactéries… Sans parler de la composition des peuplements : une monoculture d'Eucalyptus, de Palmiers à huile, de Douglas ou d'Epicéas est-elle encore une forêt ? De même, un traitement forestier en futaie régulière où tous


Hêtre remarquable


Débardage



les arbres ont le même âge, que l'on coupe tous en même temps, laissant un sol nu périodiquement, sol qui est, parfois, replanté, arrosé d'engrais et de pesticides, peut-il être considéré comme véritablement une forêt ?

Vous avez compris : difficile de savoir ce qu'est une forêt, alors que tout le monde pense que c'est évident. A vous de voir !

Origine

D'où viennent les arbres de la forêt ? Nous devons considérer (principalement) deux grandes familles : les gymnospermes (résineux, conifères) et les angiospermes (les feuillus).

Les gymnospermes d'abord : ils sont apparus sur terre il y a environ 200 millions d'années. Ils ont succédé aux fougères arborescentes car ils ont « inventé » un truc extraordinaire, un moyen de s'émanciper un peu de l'eau : ce « truc », c'est la graine ! Le germe contient et conserve tout le patrimoine génétique du futur arbre. Les substances nutritives qui l'entourent aideront la germination, dès que les conditions météo et de sol seront favorables. L'attente, là est la subtilité ; point besoin d'avoir de l'eau tout de suite pour se reproduire. Le problème est que la graine est nue. - Petit aparté, et un peu de grec : *gymno* = nu et *sperme* = graine. Il y a longtemps, j'ai fait un rapprochement avec gymnaste : dans l'Antiquité, les compétiteurs qui s'activaient dans les stades étaient... nus. Fin d'aparté, j'ai assez fait mon malin - .

Donc, comme la morale réprouve cette nudité, 100 millions d'années plus tard (quand même), la graine s'habille, et protège ainsi sa reproduction. C'est l'apparition des angiospermes, les plantes à fleurs ! Le terme « angiosperme » provient du grec aggeion signifiant « capsule » et sperma signifiant « semence ».

Il est à remarquer que seul l'organe reproducteur femelle est protégé dans un ovaire. Autre avancée technologique, les feuilles (usine photosynthétique) sont, pour la plupart, caduques dans les zones tempérées froides. On économise l'énergie. Du coup, nos « malheureux » résineux tendent à disparaître. Disparaître ? Mais comment ça, on en voit partout ! Illusion ? Et oui ! Et je le prouve, ces gymnospermes vieillissants, qui s'étaient largement diversifiés au Trias et au Jurassique, ont dû faire de la place avec la venue des feuillus et se sont raréfiés. De plusieurs centaines de milliers d'espèces, ces résineux sont passés, aujourd'hui, à l'heure où je vous parle à 715 espèces. Tandis que les petits « nouveaux » ont ramifié, depuis le Crétacé et surtout au Tertiaire en 250 000 à 300 000 espèces actuellement ; toutes bien sûr ne sont pas des arbres. Ouf ! Bon, sauf qu'une espèce vorace, insolente, omnipotente, phagocytante, biocide est en train de brûler sans distinction gymnospermes en Sibérie et angiospermes en Amazonie. Cela fait mal de penser que ce sont nous, les Humains, qui sommes responsables.

Fonctionnement

La forêt agit en coopération (symbiose) entre tous ses composants : arbres, champignons, bactéries, flore, faune.

Le plus spectaculaire est la symbiose mycorhizale (avec les mycéliums des champignons). Je pense que, pratiquement, tous les arbres de nos forêts sont en association avec un ou plusieurs champignons qui multiplient par 10 le pouvoir absorbant des racines en eau et sels minéraux. En contrepartie, l'arbre transforme cette sève brute en sève élaborée (grâce à la photosynthèse, ce que le champignon est incapable de faire). Celle-ci va nourrir toute la plante et les champignons. C'est pas beau la vie ?

Ce n'est pas tout, il y a des bactéries qui transforment l'azote atmosphérique et l'ammoniaque, impropres à la consommation par les arbres, en nitrate assimilable. Elles vivent en harmonie avec les légumineuses. D'autres bactéries décomposent les matières organiques mortes (animales et végétales) en terreaux fertiles. On estime qu'il y a plus de micro-organismes dans une cuillère à café de terre que d'habitants en Suisse (devinez qui a diffusé l'étude). Le sol concentre 80% de la biodiversité forestière.

Les vers de terre aèrent les sols, oxygénant la terre et favorisant la décomposition de la litière forestière.

Les insectes pollinisent les plantes à fleurs, les oiseaux transportent les graines, les mammifères, dont l'homme également d'ailleurs.

N'allez pas croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Des agents pathogènes sont bien sûr présents : des champignons microscopiques (pourritures…), des insectes (scolytes…), des plantes (gui…), peuvent attaquer les arbres. L'équilibre est toujours instable mais plus la végétation et les arbres sont diversifiés, plus la résilience est importante. Des alliances se créent, fourmis, oiseaux, mammifères se nourrissent des prédateurs. Le cycle de la vie est complexe, tout est imbriqué, tout est interdépendant. Par ses façons réductrices d'agir, en misant tout sur la rentabilité à court terme, l'espèce humaine ne voit pas plus loin que le bout de son nez. Ainsi le forestier « gère » la forêt en élaborant des aménagements, des plans de gestion... Qu'y voit-on ? Des descriptions de parcelles qui mesurent les diamètres et les hauteurs moyennes des arbres, donnant des volumes à l'hectare. Des calculs sur les difficultés d'exploitation liées à la pente, aux distances des dessertes (routes, pistes, traînes forestières). L'estimation des prix du m³. La programmation des travaux et des coupes sur la durée de l'aménagement soit une vingtaine d'années. Pour cela on divise la forêt en « séries » qui tiennent compte, entre autres des « stations forestières ». Il y a des **séries de production**, celles qui rapportent financièrement ; des **séries de protection**, celles qui ne rapportent pas grand-chose mais fixent les sols en ralentissant l'érosion ; des **séries paysagères**, celles qui se voient et donc où il faut éviter des coupes trop fortes, créant des changements trop brusques visuellement…

Vous l'aurez compris, les grands oubliés dans cette affaire, ce sont tous les autres locataires de l'écosystème forestier ! De l'entomo-faune aux cervidés, des mycorhizes aux oiseaux, bien peu sont pris en compte. Ainsi, par exemple, j'ai dû racheter à un marchand de bois un pin sylvestre marqué à abattre, pour sauver un nid d'Autour. J'ai aussi modifié le tracé d'une piste qui passait dans une station de sabots de Vénus… Pourtant, la forêt, c'est bien autre chose.

Outre les fonctions économiques de production de bois, de fruits,… la forêt a un rôle social par son attrait touristique, ses effets psychologiques sur les humains apportant une qualité de vie indéniable. C'est un lieu de récréation où l'humain se ressource, déstresse, se reconnecte à la Nature.

La forêt a également un rôle écologique de première importance : deuxième absorbeur de gaz carbonique (après les océans), l'arbre rejette de l'oxygène, source de vie. La





forêt purifie l'air et les sols en absorbant et en stockant les polluants. La forêt est un réservoir de biodiversité incomparable. Elle lutte contre l'érosion des sols et améliore la qualité de l'eau. Elle participe à la régulation des écarts extrêmes de température, plus fraîche l'été, moins froide en hiver. Les vents sont moins violents sous le couvert forestier, les arbres brise-vent sont bien connus. La forêt régule les pluies, filtrées par les ramures elles arrivent au sol très atténuées, elle garde l'humidité bien plus longtemps et elle « sait » faire pleuvoir en dégageant des substances qui précipitent l'eau atmosphérique. La forêt atténue les bruits, un des fléaux de notre civilisation. Elle améliore les sols arides ou perturbés en les enrichissant de son humus…

Enfin la forêt a une fonction esthétique comme élément architectural, elle met en valeur un paysage. Elle sert aussi d'écran pour masquer des activités humaines pas toujours belles à voir. Qui peut en dire autant ?

Bien évidemment, nous ne pouvons pas occulter l'impact sur les emplois. La forêt occupe, directement (sylviculture, exploitation…) ou indirectement (scierie, industrie de transformation du bois) plus de 425 000 personnes en France, sans compter les accompagnateurs touristiques et autres professionnels. C'est 50 % de plus que le secteur de l'automobile.

Donc la forêt n'a pas besoin de l'homme, mais l'homme a un besoin vital de la forêt. Pour gérer une forêt durablement au profit des activités humaines il me semble que le meilleur moyen est l'aménagement écosystémique. Qu'est-ce cela ?



Cépée de hêtre

*L'**aménagement écosystémique** consiste à pratiquer un aménagement forestier apte à maintenir la diversité biologique et la viabilité des écosystèmes. Pour y parvenir, l'aménagement écosystémique cherche à réduire les écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle. Le concept est le suivant : en maintenant les forêts aménagées dans un état proche de celui des forêts naturelles, on peut assurer la survie de la plupart des espèces, car ces dernières y trouveront des conditions auxquelles elles sont adaptées. Cette approche offre actuellement la meilleure option pour éviter les pertes de biodiversité.*

Conclusion

Les forêts sont des biomes (macro-éco-systèmes ou écozones) très complexes qu'il est impossible de résumer en quelques lignes. Les scientifiques les plus pointus dans ce domaine sont loin d'avoir percé tous leurs mystères. Il serait donc bien prétentieux de ma part, simple ex-forestier de terrain, d'affirmer que j'ai LA solution et que j'ai raison sur tous les points. Cependant, je reste persuadé que détruire ou artificialiser un milieu naturel, tel que les forêts, ne peut qu'être néfaste pour nous. Un système économique fondé sur l'extrême court terme est incompatible avec le temps, nécessairement long, des forêts. Simplifier un écosystème, c'est le rendre plus fragile.

Ainsi, le forestier doit garder à l'idée qu'une forêt aménagée sera toujours moins riche en biodiversité, moins résiliente qu'une forêt naturelle. Il ne cherchera pas à faire mieux que la nature (comme certains le disent) mais à réduire son impact, obligatoirement négatif. La gestion d'une forêt n'est utile que si :

1) elle répond à un besoin bien identifié pour nous

2) elle est économiquement viable sur le très long terme, en respectant un aménagement écosystémique adapté qui conservera de vieux, très vieux arbres…

Enfin promenons-nous dans les bois, sources de bien-être, surtout s'ils « grouillent » de vie. Une balade est toujours bénéfique, quand on sent vivre la forêt. Elle satisfait tous nos sens : charme nos oreilles, éveille notre odorat, émerveille notre regard … Voilà que je me laisse aller. Si vous ne l'avez pas encore fait, pendant au moins une journée, quittez l'ordi, le portable, les bouquins et allez en forêt, seul(e) c'est mieux, sans bruit, sans mouvement brusque, simplement à l'écoute et vous verrez bien…

Gilbert David



Le Réseau FRENE, les FoRêts en Evolution NaturellE

Des forêts en libre évolution

Dans une forêt mature, les stades de sénescence et de mortalité abritent une importante richesse faunistique et floristique : environ **25% de la biodiversité forestière dépend du bois mort et d'arbres porteurs de micro-habitats** (Bobiec et al., 2005 ; Stokland et al., 2012). En effet, de nombreuses espèces **saproxyliques**, telle que la Buxbaumie verte (une petite mousse) ou le Grand Capricorne (un coléoptère) ont besoin de bois en décomposition pour réaliser leur cycle de vie. Les cavités de l'arbre, qu'elles soient naturelles ou creusées par des pics, forment des habitats pour de nombreuses autres espèces dites **cavicoles**, comme les pics, les chouettes et les chauves-souris.

Cependant, ces stades de maturité sont absents de la sylviculture classique. La mise en place **d'un réseau de forêts laissés en évolution naturelle**, exemptes de toute exploitation et intervention sylvicole, vise à compenser ce déséquilibre.

Un réseau de forêts en évolution naturelle participe également à la mise en place d'une **trame de vieux bois**. En effet, de grandes zones en libre évolution associées à des îlots de sénescences et des arbres-habitats situés dans des zones exploitées permettent à la biodiversité de se maintenir et se disperser.

Ce réseau est également un **observatoire à ciel ouvert**. La dynamique naturelle des écosystèmes et les effets de la gestion passée (agricole ou forestière) peuvent y être observés. Mais surtout, il permet d'observer et de comprendre comment les écosystèmes forestiers évoluent face au **changement climatique**.

Le réseau FRENE

Le réseau des **F**o**R**êts en **E**volution **N**aturell**E** a été mis en place pour répondre à deux objectifs énoncés par le Grenelle de l'environnement : « Produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité », et constituer un réseau de continuités écologiques, c'est-à-dire des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques (Trame Verte et Bleue).

Un premier « **plan d'action 2009-2013 pour la constitution d'un réseau de forêts en évolution naturelle en Rhône-Alpes** » a été signé par les associations de protection de la nature (FRAPNA, LPO, Forêts Sauvage) et les organismes

forestiers (FNCOFOR, ONF, CNPF). Aujourd'hui le réseau FRENE est devenu une composante de la « **Stratégie régionale pour les services socio-environnementaux rendus par la forêt en Rhône-Alpes : 2015-2020** ».

Ce réseau est ouvert aux forêts publiques et privées et les critères de classement sont assez larges : peuplements récents ou anciens, jeunes ou matures ou, plus globalement, toute surface en évolution naturelle peuvent y être ajoutés.

Dans les forêts publiques gérées par l'ONF, le réseau est constitué :

- Des **Réserves Biologiques Intégrales** (RBI),
- D'**îlots de senescences** ; des petits peuplements (0,5 à 3 ha),
- Des **Zones Hors sylviculture en libre évolution** : des peuplements plus grands (> 3 ha).

Afin de garantir l'équilibre entre la production et la protection, les peuplements du réseau FRENE sont prioritairement choisis dans les zones où l'exploitation forestière est la plus difficile.

À l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 22 731 ha de surfaces boisées sont inscrits dans le réseau FRENE à la fin 2017, répartis en 20 866 ha en forêts publiques et 1 865 ha en forêts privées. Le flux annuel est de + 3 000 ha/an. Une cartographie du réseau FRENE en Auvergne-Rhône-Alpes est disponible sur :

https://carto.datara.gouv.fr/1/layers/frene_onf.map

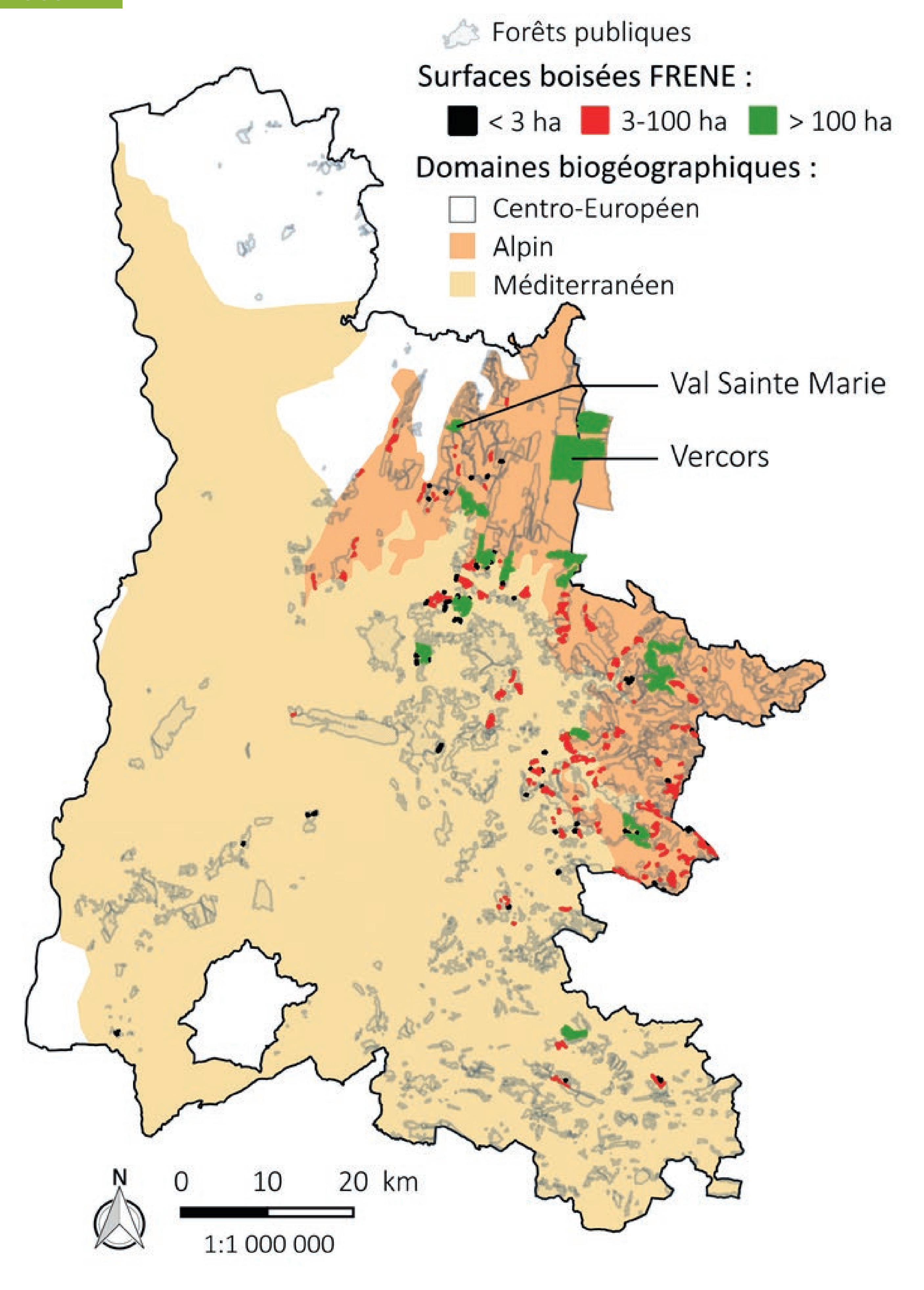
État des lieux du FRENE en Drôme publique

Actuellement, environ **10 300 ha** de forêts publiques gérées par l'ONF sont en évolution naturelle sur le département, soit 10,9 % des forêts publiques (64,5 % en forêts domaniales et 35,5 % en forêts communales). Sur cette surface, **7 300 ha sont boisés** et associés à **3 000 ha de milieux ouverts**. Ainsi, **9,3 %** de la surface boisée publique drômoise est en évolution naturelle. Ce réseau est donc d'ores et déjà significativement étendu et représentatif. Il est composé de 14 entités boisées de plus de 100 ha (~4 710 ha), notamment les deux RBI présentes sur le département : le **Val-Sainte-Marie** (112 ha boisés) et le **Vercors** (1 560 ha boisés), de 116 entités boisées de grandes tailles (~2 500 ha) et de 70 entités boisées de moins de 3 ha (~90 ha), jouant le rôle d'îlots de sénescence.

La végétation, sous l'influence du **domaine alpin** à l'Est (78 %) et du **domaine méditerranéen** au Sud (22 %), est très diversifiée. L'habitat potentiel le plus représenté est la **chênaie pubescente méditerranéenne** (23 %). Elle est définie comme une forêt de chênes pubescents adaptés aux sols pauvres et secs de basse altitude. Les autres habitats potentiels rencontrés sont les **hêtraies neutrophiles** (18 % : forêts humides de l'étage montagnard), les **hêtraies-sapinières neutrophiles** (16 % : forêts mixtes situées en haut de l'étage montagnard, dans le Vercors) et les **hêtraies sèches** (15 % : forêts de l'étage montagnard sur versant chaud).



© ONF



Forêts publiques
Surfaces boisées FRENE :
< 3 ha
3-100 ha
> 100 ha
Domaines biogéographiques :
Centro-Européen
Alpin
Méditerranéen
Val Sainte Marie
Vercors
N
0
10
20 km
1:1 000 000


© ONF

Les connaissances sur les peuplements du réseau FRENE sont très sommaires, voire incomplètes. En effet, du fait de leur classement « hors sylviculture », un inventaire de terrain n'est pas systématiquement effectué pour ces surfaces : seule la structure et l'essence principale sont renseignées. De plus, mis à part les deux RBI, la maturité des peuplements est méconnue.

Dans les forêts du réseau FRENE, les peuplements de résineux sont majoritaires (54 %) par rapport aux peuplements de feuillus (22 %). Le **hêtre** est l'essence dominante, suivie de près par le **Pin sylvestre**. Ce dernier étant une essence plutôt pionnière, sa forte présence pourrait donc indiquer que de nombreux peuplements n'ont pas encore atteint un stade d'équilibre dynamique.

La RBI du Val-Sainte-Marie abrite de belles hêtraies matures (surface terrière de 34 m^2/ha, et 65 m^3/ha de bois mort) et la RBI du Vercors possède une maturité des peuplements peu prononcée du fait de la faible fertilité du milieu due aux contraintes altitudinales (surface terrière de 40,5 m^2/ha, et 39 m^3/ha de bois mort). Cependant, une **légère maturation** peut y être observée depuis dix ans : hausse du capital sur pied et de la proportion de gros et très gros bois.

La base de données naturaliste de l'ONF (BDN) nous indique que **59 espèces végétales** sur Liste rouge ou à statut de protection national et/ou régional ont été recensées sur les forêts du réseau FRENE (27 % des espèces recensées en Drôme). On peut notamment y noter la présence de la Buxbaumie verte, une bryophyte réalisant son cycle de vie sur le bois mort pourrissant dans les forêts humides de conifères.

Pour la faune, 51 espèces ont été recensées, soit 32 % des espèces inventoriées en Drôme, notamment la Gélinotte des bois et la Chevêchette d'Europe, deux espèces forestières quasi menacées d'extinction (NT).

Un travail historique a été mené pour caractériser l'ancienneté des forêts du réseau FRENE. Celui-ci est basé sur les documents anciens d'occupation du sol, telle la **carte de Cassini**, datant du milieu du XVIIIe siècle. L'analyse montre que seules **30 %** des forêts du réseau y apparaissent. Ces forêts sont donc supposées anciennes, c'est-à-dire qu'elles ont été continuellement boisées, peu importe l'âge des peuplements, leur composition ou leur gestion, et ce depuis au moins **deux cents ans** (Lathuillière et Gironde-Ducher, 2014).

Elles représentent un patrimoine à préserver, car elles abritent des espèces ayant une faible capacité de dispersion et qui sont très sensibles aux modifications durables du sol (agriculture ou occupation humaine, Renaux et Villemay, 2017). Il serait également intéressant de croiser les données avec la **carte d'état-major** (qui date du milieu du XIXe siècle), mais cette dernière n'est pas encore vectorisée pour la totalité du département.

Les archives forestières ont également été consultées pour trouver les dates de dernière exploitation. Cependant, ces données sont pour l'instant incomplètes. Sur les 2 000 ha dont les données ont pu être rassemblées, **au moins 1 170 ha sont inexploités depuis plus de cinquante ans**, et peuvent être considérés comme des forêts subnaturelles (forêts assez peu ou pas modifiées par l'homme).

Agrandir le réseau

Pour la forêt publique, l'ONF travaille actuellement à étendre ce réseau, après analyse de ses lacunes en termes de répartition géographique et de représentativité des habitats. La mise en place d'un protocole de suivi visant à comprendre la dynamique naturelle des écosystèmes forestiers face aux changements climatiques est actuellement à l'étude.

Le réseau FRENE est également **ouvert à tous les propriétaires privés**. Ces derniers ont la possibilité de garder une partie de leur forêt en évolution naturelle, tout en continuant d'exploiter du bois sur le reste de leur propriété, garantissant ainsi un équilibre entre la production et la protection. **Il ne tient plus qu'à vous, propriétaires privés, de contribuer à ce réseau !**

La LPO ou la FRAPNA pourront vous accompagner dans cette démarche (lpo@lpo.fr) et FRAPNA (coordination@frapna.org).

Céline Boulanger
ONF

Découverte de la reproduction de la Grande noctule en Ardèche

JUILLET 2019

Petit rappel historique, là où tout a commencé, le 15 juillet 2014 à Satillieu. Stéphane Vincent, Gérard Issartel et Loïc Robert, en prospection pour le Plan d'Action Chiro Régional, s'embourbent sur une piste dans un petit vallon perdu. Le temps de trouver l'agriculteur du coin et de sortir la bagnole, la nuit tombe! Deux grandes chauves-souris apparaissent dans le ciel et sont identifiées par Loïc qui a sorti son détecteur. Il s'agit de deux Grandes noctules.

En 2017, je reviens sur ce site avec des bénévoles pour une capture sur un petit col juste au-dessus et pose un SM4 qui enregistre toute la nuit. Résultat : trois contacts au moins de Grande noctule. Des contacts de cette espèce seront aussi enregistrés sur plusieurs autres points d'écoute dans ce secteur. C'est cette année (2017) que je repère trois retenues collinaires dont une en lisière de forêt qui semble « capturable » .

Ce vendredi 2 août 2019, nous voilà revenus sur ce site. Première étape : l'agriculteur propriétaire du site (le même qui a secouru nos collègues en 2014) est rencontré, il nous donne l'autorisation de capturer sur son plan d'eau (il aime bien les chauves-souris !).

Le soir, la capture démarre avec un gros dispositif : 16 filets posés, dont 1 sur la mare -laquelle très profonde, avec une eau plutôt tiède (je précise...) - nécessite d'être amovible (rabattable sur la berge) pour les démaillages éventuels. Une grande ligne de filets « double hauteur » sur la digue du plan d'eau en complique l'accès et un paquet d'autres plus classiques sont disposés en forêt et sur les pistes alentours.

La capture démarre très fort et très vite, dès 22h, les pochons s'accumulent.

Une Grande noctule se prend à cette heure dans la ligne de doubles hauteurs qui barre l'accès à la mare. Au démaillage, il apparaît que c'est une femelle mais assez petite en taille.

A l'examen c'est une juvénile, donc peut-être issue d'une colonie de reproduction proche : je décide de lui poser un émetteur (0,55 gr) avant de la relâcher.

Quatre mâles de Grandes noctules seront aussi capturés sur la mare et « feront le spectacle » (c'est gros, ça couine, c'est impressionnant !), sans oublier 10 Oreillards gris, 2 Murins d'Alcathoé, 1 Murin de Daubenton, 2 Barbastelles d'Europe, 1 Pipistrelle commune et 1 Sérotine commune (dernière bestiole à 02h20).

Pour les derniers participants on plie à 3-4h, couchés à 5h sur un col.

Le lendemain, début des recherches vers midi (Candice, Laure, Florian et moi), d'abord rien aux alentours du site de capture puis le signal est capté en remontant vers l'ouest entre Satilieu et Lalouvesc.

Plusieurs pointages d'azimut permettent d'identifier « à peu près » un versant de forêt (c'est un coin assez forestier) entre le site de capture et le col du Marchand. Une approche via des pistes forestières (en mode « t'es sûr qui fallait tourner à gauche ? » ou « tu penses qu'on est bien sur le sentier qui est indiqué sur la carte ? ») est tentée mais on n'obtiendra qu'un signal faiblard avec des directions floues





© Yoann Peyrard

et hasardeuses probablement du fait d'échos et du couvert forestier qui atténue la réception. Nous sommes à moins de deux kilomètres du site de capture, sur le même versant.

On fini par se replier et on rejoint (un peu en retard) le reste de l'équipe à Satillieu pour une nouvelle capture improvisée sur l'Ay.

La soirée est largement pilotée par Julien (Lhoste) avec 26 chauves-souris attrapées dont 4 Murins de Bechstein (dont des femelles allaitantes), 8 Murins de Daubenton (que des mâles), 1 mâle de Murin d'Alcathoé, 1 mâle de Noctule de Leisler, 1 Oreillard gris, 6 Pipistrelles communes, 1 Pipistrelle pygmée, 4 Pipistrelles de Kuhl.

En début de soirée, Florian et Candice se sont postés en amont de la vallée de l'Ay avec le récepteur de télémétrie et tentent d'affiner la localisation de la Grande noctule et de confirmer qu'elle a toujours son émetteur.

Le lendemain dimanche, l'équipe « campeurs - trackeurs » reprend le chemin de la forêt plus motivés que jamais. De loin le signal est toujours perceptible, la direction inchangée. On affine un dernier coup, on trace les directions sur la carte qui se couvre petit à petit de traits qui se croisent plus ou moins.

En grimpant dans la forêt, le « bip » devient progressivement de plus en plus fort, puis très fort. On arrive sur une parcelle de hêtraie (aux alentours il y a pas mal de Douglas, de Sapins et du taillis avec du Châtaignier, du Frêne plus ou moins mélangés avec du Pin sylvestre). Cette hêtraie est moyennement ancienne, le sous-bois est dégagé et de nombreux arbres se sont fait trouer par le Pic noir qui a foré des loges dans au moins 5 ou 6 fûts bien droits.

On finit par tomber d'accord sur l'un d'entre eux après pas mal de tâtonnements (le signal de l'émetteur « rebondit » sur les troncs). Nous sommes à 900 m d'altitude sur un versant orienté au nord. L'arbre fait à peu près 25-30 m de haut et présente une seule ouverture de loge assez large à 8-10 m de haut orientée ouest. Des arbres sont à 4 et 5 m de distance, la canopée est assez homogène mais on voit un peu le ciel (la hêtraie est parfois très dense et d'apparence assez sombre).

Candice et moi revenons le soir vers 20h.

Vers 20h45, le Pic noir vient de passer pas loin, on entend des cris sociaux sortant de la cavité, bien audibles même sans détecteur -ça ressemble pas mal aux cris entendus lors du démaillage en moins fort quand même-.

A 20h59, il fait encore bien clair, première sortie. Une Grande noctule se laisse tomber de la cavité, ressource et tourne quelques dizaines de secondes autour de l'arbre à 10 mètres du sol avant de disparaître. Puis deux ou trois autres individus font de même quelques minutes plus tard, le signal de l'émetteur indique toujours l'arbre.

Les sorties en petits groupes se succèdent, assez espacées jusqu'à 21h22. A 21h30, on décide de plier : on n'y voit plus grand chose, au total 16 individus sont sortis de la cavité.

Cette belle découverte étant le fruit d'une chouette équipée, je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui ont participé à cette opération : Candice Chassery, Laure Pontet et Florian Boulisset notamment pour les balades forestières, Julien Lhoste, Vicky Louis et Clément, Louis et Martine Granier, Josselyne, Mathilde Verrot, Vincent Perrin et Ida. Ceux et celles qui ont pris des photos peuvent me les transmettre (merci!).

Suite... et fin pour cette année.

Le week-end suivant, nous sommes repartis sur ce secteur en nombre et plus motivés que jamais, mais les conditions météo ont bien changé. Le vent et des températures un peu fraîches entraîneront des captures assez décevantes.

Le signal de l'émetteur de la jeune Grande noctule ne sera pas entendu malgré des recherches.

Petite conclusion

La Grande noctule est une espèce rare en Europe dont la présence en France n'a été découverte que récemment essentiellement dans les départements du pourtour méditerranéen, le sud du Massif Central, la Corse et les Landes.

En 2012 les deux premiers sites de reproduction sont découverts dans le Puy de Dôme et l'Aveyron. En 2015 la première colonie de Rhône-Alpes est trouvée dans le Rhône.

Cette année, hormis l'Ardèche au moins une autre colonie de reproduction a été découverte en Haute Loire.

La connaissance de cette espèce a fortement progressé notamment grâce à la détection acoustique mais de nouvelles observations bien moins sympas se multiplient : les cadavres d'individus trouvés sous des éoliennes qui poussent de partout dans sa zone de répartition (au moins 5 Grandes noctules ont été trouvées mortes sous des éoliennes en France entre 2003 et 2018).

L'amélioration de la connaissance de cette espèce devient donc prioritaire et la dernière version du Plan National d'Action en faveur des chiroptères comprend un important volet sur la Grande noctule.

Le démarrage d'un programme de prospections et de suivi va débuter en 2020 en Ardèche avec de nombreuses opérations où il y aura besoin de nombreux bénévoles !...

Thomas DEANA

Milan royal en Ardèche

BILAN DE LA NIDIFICATION 2019

Depuis 2007, le Milan royal fait l'objet d'un suivi en Ardèche. Le suivi de la population des Milans royaux s'effectue principalement sur une zone échantillon « Source de la Loire ». Cette zone de 150 km2 se situe sur le plateau ardéchois, et est limitrophe avec la région Auvergne. Elle s'étend de Coucouron à Issarlès, jusqu'au Béage.

Le Milan royal est un migrateur partiel, il reste observable toute l'année. Sur la zone d'étude, il niche majoritairement dans les pinèdes. La nidification commence dès la fin du mois de mars et s'étend jusqu'au mois de juillet pour l'envol des jeunes.

Cette année, 9 couples ont été considérés comme « cantonnés » dont 8 qui ont entamé une reproduction. Parmi ces 8 couples seulement 6 ont mené des poussins à l'envol. C'est donc un total de 10 jeunes Milans royaux qui ont pris leur envol cette année.

Malgré une pression d'observation importante, il faut rappeler que le nombre de 10 jeunes est à considérer comme un minimum. En effet, lors de l'envol des jeunes il est difficile de pouvoir les observer tous simultanément, notamment lorsqu'ils sont 3. Il n'y a donc aucune nichée à 3 jeunes volants malgré une très bonne saison de reproduction. C'est un facteur à prendre en compte et qui explique le succès assez faible de reproduction pour 2019.

Nombre de couples cantonnés	9
Nombre de couples reproducteurs	8
Nombre de couples producteurs de jeunes à l'envol	6
Nombre de jeunes à l'envol	10

Cet hiver, n'oubliez pas de venir les observer sur la commune de Grospierre lors du comptage national des Milans royaux au dortoir. En 2018, plus de 75 individus avaient été recensés !

Rendez-vous le 04 janvier pour ce nouveau comptage.



Jeune Milan royal © Vincent Palomares



© Louis Felix



© Victoria Buffet

Busard cendré sur le plateau ardechois

BILAN DE LA SAISON

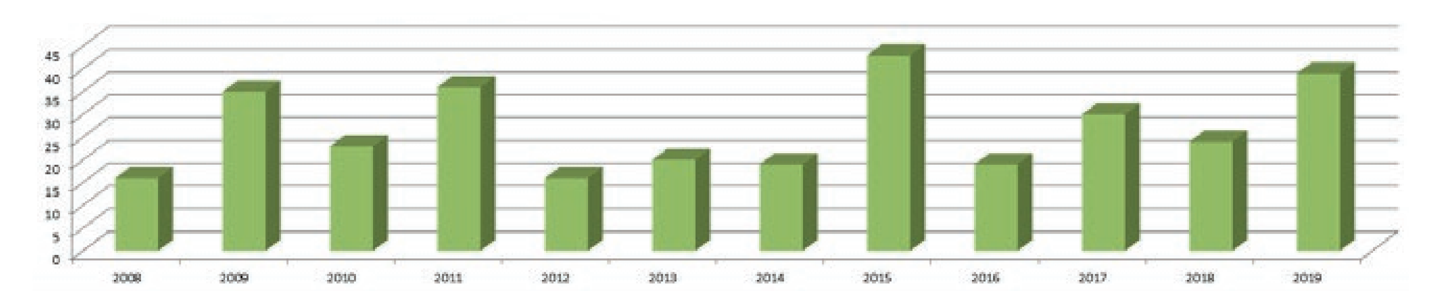
Le département de l'Ardèche abrite l'une des dernières populations françaises de Busard cendré à nicher encore dans son milieu naturel, les zones humides ou les landes. La majorité d'entre eux se trouvent sur le plateau ardéchois au niveau de Sainte-Eulalie et Coucouron. La LPO les protège depuis plusieurs années, avec l'aide des habitants et des agriculteurs. En effet, cette espèce est très sensible : nichant au sol, dans les herbes, les nichées peuvent être facilement détruites ou dérangées par le pâturage, le fauchage ou la prédation.

La saison s'écoule de la fin avril à la fin août, et parfois jusqu'à début septembre lorsqu'il y a eu des pontes de remplacement. Durant plus de 4 mois, salariés et bénévoles recherchent sur le terrain les couples de Busards, et vont à la rencontre des habitants et exploitants agricoles afin de travailler avec eux sur la protection des busards.

Cette année 2019, c'est Victoria Buffet, chargée de mission Busard cendré et Milan royal qui s'en est occupée, avec l'aide des bénévoles. Au total, 17 couples ont été trouvés par l'équipe. Parmi ces couples cantonnés, six protections ont été posées : il s'agit de cages d'un mètre de haut, dont le fond et les quatre côtés sont grillagés, installées autour du nid afin de limiter la prédation. Des piquets sont également plantés afin que, lors du fauchage, les agriculteurs puissent localiser le nid et laisser une marge d'herbe non fauchée.

A la fin de la saison, 39 jeunes busards ont pris leur envol. Ce qui fait de 2019 la deuxième meilleure année après 2015 en termes de reproduction.

Nous tenons à remercier les habitants, les agriculteurs et les bénévoles, sans qui tout ce travail ne serait pas réalisable !



Nombre de jeunes volants de 2008 à 2019

Le Massif du Coiron, site Natura 2000

Le site La LPO AuRA – Délégation Territoriale Drôme-Ardèche est devenue en 2019 la nouvelle structure animatrice du site Natura 2000 « Massif du Coiron – Partie Saint-Martin-sur-Lavezon ». Voici un petit tour d'horizon de ce site.

LE SITE NATURA 2000 « MASSIF DU COIRON – PARTIE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON »

D'une superficie de 332 ha, le site Natura 2000 « Massif du Coiron – Partie Saint-Martin-sur-Lavezon » est composé de deux entités séparées : le sommet de Berguise, d'une part, les contreforts du plateau basaltique entre Roche d'Allier et les Audouars, d'autre part.

Sur cet espace naturel original, d'influences à la fois calcaires et basaltiques, se trouvent sept habitats d'intérêt communautaire (voir encadré « habitats naturels »). Ils concernent notamment les milieux ouverts de type pelouses sèches sur calcaires et pentes basaltiques à végétation de zones rocheuses. Ces milieux fragiles sont maintenus en bon état par des pratiques pastorales respectueuses de l'environnement. Les milieux forestiers ne sont pas en reste, principalement sur les pentes en pied d'escarpement rocheux, avec la présence de forêts de ravins – peu exploitées en raison des difficultés d'accès – et de vieux boisements de châtaigniers.

Cette mosaïque d'habitats est très favorable au développement d'une biodiversité riche comptant de nombreuses espèces d'intérêt communautaire parmi lesquelles on trouve :

Des oiseaux

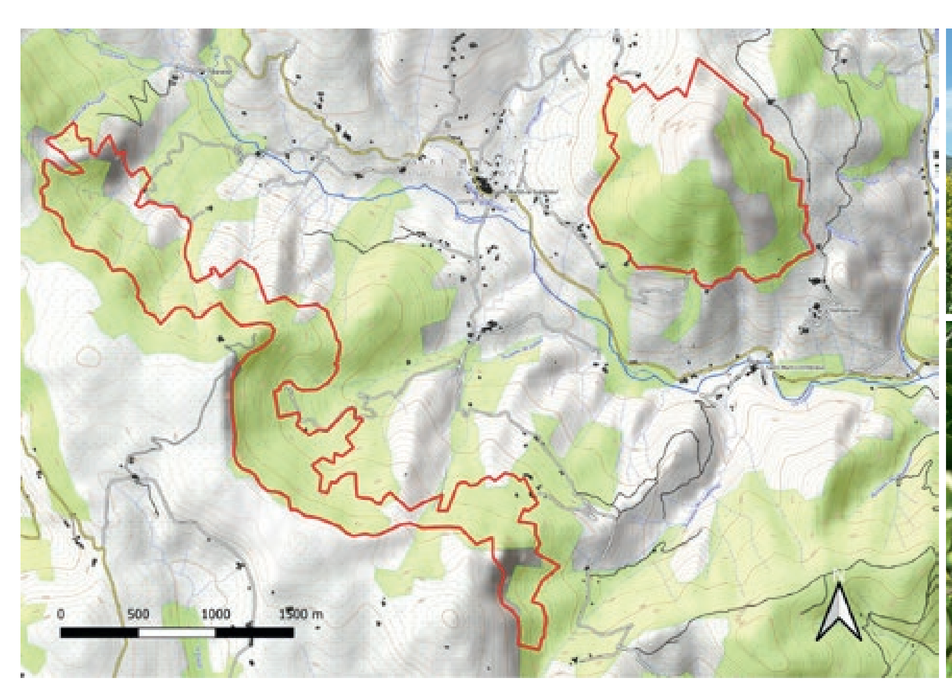
- Le Circaète Jean-le-Blanc ;
- L'Alouette lulu ;
- La Fauvette pitchou ;
- La Pie-grièche écorcheur...

Des chauves-souris (mammifères) :

- Le Petit murin ;
- La Pipistrelle commune ;
- Le Molosse de Cestoni...

Des insectes :

- Le Grand capricorne ;
- Le Lucane cerf-volant...




Sommet de Berguise © LPO AuRA


Pie-grièche écorcheur © LPO AuRA

On trouve également **plusieurs fleurs relativement rares et protégées** :

- La Gagée de Bohème ;
- La Cotonnière dressée ;
- La Céphalanthère rouge ;
- L'Orchis de Provence.

HISTORIQUE

Le site Natura 2000 « Massif du Coiron – Partie Saint-Martin-sur-Lavezon » existe depuis le 7 septembre 2000 et couvre une superficie de 332 ha, entièrement située sur le territoire de la commune. C'est à cette date qu'a été validé le Document d'Objectif (DOCOB), véritable outil de planification et de gestion de cet espace naturel remarquable. L'animation du site a été menée ensuite par la commune, assistée en cela par la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) entre 2001 et 2003. Depuis cette date, le site n'a plus fait l'objet d'une animation particulière, et l'Etat, via la DDT de l'Ardèche, a lancé un appel d'offres pour rechercher une structure animatrice. Ainsi, la LPO AuRA – Délégation Territoriale Drôme-Ardèche (Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes) est-elle devenue la nouvelle structure animatrice du site Natura 2000 pour une durée de trois ans. Son rôle est de mettre en œuvre le Document d'Objectif du site et notamment de faire connaître localement les enjeux de biodiversité, faire émerger des actions concrètes de gestion ou de restauration des milieux et accompagner leur réalisation.

QU'EST-CE QUE NATURA 2000 ?

Natura 2000 est un réseau de sites naturels européens qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats considérés d'intérêt communautaire, c'est-à-dire menacés ou remarquables sur le territoire européen (voir encart « Habitats naturels »). L'objectif de cette démarche européenne est double :

- Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire ;
- Maintien des activités humaines en fonction des exigences économiques, sociales et culturelles.

Le réseau Natura 2000 en Europe couvre 18% de la surface terrestre de l'Union Européenne. En France, il couvre 13% de la surface terrestre métropolitaine française, pour 1 564 sites (terrestres).

UNE DÉMARCHE FONDÉE SUR LA CONCERTATION ET LE VOLONTARIAT

Afin de s'adapter aux particularités locales, la démarche Natura 2000 associe les représentants des acteurs locaux (élus locaux, représentant des usagers, propriétaires, agriculteurs…) aux réflexions de gestion. Ces acteurs sont réunis une fois par an lors du Comité de Pilotage (COPIL) qui permet de faire un bilan sur l'année écoulée et de fixer les actions prévues pour l'année suivante, en cohérence avec le Document d'Objectif du site.

En accord avec ce principe de prise en compte des problématiques locales au plus proche des acteurs, la gestion de sites Natura 2000 repose sur des actions contractuelles et volontaires, c'est-à-dire que chaque propriétaire peut décider de mener des actions dans ses parcelles grâce à deux outils :

- **La charte Natura 2000,** qui engage le signataire à respecter des pratiques favorables à la préservation des espèces et des habitats. Elle donne lieu à des avantages fiscaux, notamment l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ou l'exonération aux 3/4 des droits de mutation. Il est à noter que le site présent sur la commune n'est pas actuellement pourvu de charte Natura 2000. La rédaction de ce document aura lieu durant l'année 2020.
- **Le contrat Natura 2000,** passé entre l'Etat et le propriétaire ou l'exploitant d'un terrain pour une période de cinq ans. Le respect des engagements définis dans ces contrats (maintien des haies, créations de mares, conservations d'arbres morts…) donne lieu au versement d'une contrepartie financière (visant à compenser les frais avancés ou un éventuel manque à gagner).

Les contrats agricoles prennent la forme de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).Les porteurs de contrat Natura 2000 accèdent de fait aux avantages de la charte.

EVALUATION DES INCIDENCES

S'appuyant sur le principe de précaution, la Directive Européenne instituant Natura 2000 demande une évaluation des incidences afin de s'assurer qu'aucun projet n'affecte de façon notable les habitats naturels et les espèces présentes sur un site Natura 2000. L'évaluation des incidences est le seul outil réglementaire relevant de la démarche Natura 2000.

Pour plus d'informations concernant ce site, vous pouvez contacter l'animateur Natura 2000 de la LPO AuRA – Délégation Drôme-Ardèche, Pierre-Guy Joandel : pierre-guy.joandel@lpo.fr - 04 75 57 32 39 – poste 3.

Balade au Plateau d'Ambel

Col de la Bataille, 8 heures du matin. Une heure où il n'y a pas encore grand' monde. Découverte-surprise sur le sentier : une quantité de grosses Gentianes ! Quelques corvidés passent au col : deux Grands Corbeaux, quelques Craves à bec rouge ou peut-être des Chocards à bec jaune ? Passage trop rapide : je n'ai pas eu le temps d'ajuster mes jumelles, ni de me souvenir de leurs cris…

3 km après le Col de la Bataille, le soir, le refuge de la Gardiole est fermé pour cause de futurs travaux de rénovation. Je dors sur le parking de celui-ci, dans ma voiture.

6 h du matin : un lièvre traverse le parking pour s'enfoncer dans la forêt. Je prends le sentier qui mène directement au sublime plateau d'Ambel… Après une demi-heure de marche, rencontre-surprise avec une biche et son faon ! La seule faune que je rencontrerai... J'approche du refuge d'Ambel, situé au beau milieu du plateau. Paysage grandiose ! Le refuge n'est plus qu'à environ 300 mètres, mais… un troupeau d'au moins une vingtaine de vaches m'aperçoit (je n'étais pas loin d'elles) et se met à me suivre rapidement. Ont-elles cru, avec mes bâtons de marche et mon sac à dos, que j'étais leur « guide » habituel ? Quoi qu'il en soit, pour finir, elles se sont remises à brouter tranquillement… Par le même sentier, j'ai rejoint la Gardiole. Pas eu de temps suffisant, mais ce fut une superbe balade.

Annette Calonec



© Annette Calonec

Groupes locaux en Drôme

La réunion de rentrée du **groupe LPO Royans** n'a pas encore eu lieu, mais des « choses se trament » quand même. Pour le savoir il faut contacter François Arod sur son courriel : francoisleonarod@gmail.com. Il vous dira tout.

Pour le **groupe LPO Nyonsais**, nous n'avons pas de texte à proposer cette fois-ci, mais regardez leur programme en dernière page : il est représentatif de leur hyperactivité. Bravo les « Sudistes » !

Le **groupe LPO Montélimar** est en sommeil car le remplaçant de Jean-Louis Bonis est parti sous d'autres cieux et notre vaillant vice-président a des problèmes de santé qui le handicaperont pendant quelque temps. Bon et rapide rétablissement à Jean-Louis !


Sortie, groupe Diois

Groupe Nature LPO Diois

Réunion du 17 septembre 2019

25 personnes présentes dans la salle de la Communauté de Communes. Un tour de table permet à chacun de se présenter et surtout de dire quels sont ses centres d'intérêt. En résumé : - ornithologie - botanique - paysages - géologie - papillons - loutre - tarentes - serpents - tout ce qui touche à la nature pour certains.

Bref, de quoi faire !

Gilbert énonce les dates de la LPO et autres :

- 22 septembre, fête du vent au col de la Bataille - annulée pour raison de météo défavorable.
- 28 septembre, sortie vautours au col de Rousset – RV à 9h sur le parking avant le tunnel.
- 17, 18 et 19 octobre expo champignons à Die par l'association « Sources et Racines » et focus sur les abeilles.
- 9 novembre, sortie dans les gorges de l'Ardèche
- 23, 24 novembre, comptage chamois de Glandasse
- comptage bouquetins en décembre (Parc du Vercors)
- 12 janvier comptage des oiseaux d'eau sur le Rhône.

Un certain nombre d'idées et de propositions sont ensuite avancées.

François Chesnais propose de le rejoindre pour prospecter la loutre, et par la même occasion les castors et les cincles plongeurs tout au long de la Drôme + Bez. On peut l'appeler directement pour l'accompagner au 06 83 95 88 97, car il y va très souvent.

Sortie le 10 mars 2020, François prospecte aussi les tarentes sur les murs de Die.

Gilbert propose le **comptage des nids d'hirondelles au printemps dans Die et des vautours au dortoirs fin août** à partir de points bien définis du Diois, Baronnies et Vercors.

Autres propositions :

- Faire des inventaires par quartiers avec suivi des changements dus au climat : **semaine du 14 au 19 avril 2020 puis du 11 au 17 mai**, Françoise Mathonnet et Jean-Luc Baïeto.
- « Plonger » dans la Drôme avec masque et tuba avec Jean-Luc Baietto.
- Etudier les graminées (spécialiste à trouver).
- Sortie « bord de rivière » en **mai ou juin** pour observer les guêpiers et la flore : Patrick Labour et François Chesnais.
- Bruno Lefèvre peut emmener des personnes à Lus la Croix Haute pour observer les oiseaux durant les migrations. Appelez-le au : 06 47 97 93 17
- On peut aussi, pour la migration, aller au site de Pierre-Aiguille (commune de Crozes-Hermitage) au printemps (**mars-avril**) dates à déterminer selon la météo.
- Sortie orchidées le **24 mai** à Saint Julien en Quint. Personne ressource : Michèle Rebsamen 06 47 52 60 51
- Gopal Billy nous organisera une rencontre avec les serpents au **printemps**.
- Chantal Lefèvre propose de faire un stand sur le marché.

La soirée se termine par une projection de photos de Bruno Lefèvre et de Patrick Labour, toujours excellentes comme à leur habitude. Un petit montage nature du Costa Rica a été proposé par Hélène Bernard et Gilbert David.

Nouveaux groupes locaux en Ardèche

Depuis la fusion de nos deux LPO Drôme et Ardèche, plusieurs groupes locaux se sont créés afin de dynamiser la vie associative de notre association dans l'élan du premier groupe du département, le groupe Nord Ardèche créé en 2018. Comme pour les groupes locaux de la Drôme déjà existants, le but de ces groupes est de dynamiser la LPO localement, de réaliser des sorties naturalistes, suivre des espèces, découvrir des lieux, tenir des stands lors d'événements et représenter la LPO localement sur divers projets urbains ou autres. Des sorties peuvent également avoir lieu hors du département, comme dans les Alpes ou la Camargue etc.

Ces groupes sont ouverts à tous. Pour en faire partie, il faut contacter les référents dans la liste ci-dessous. Chacun est libre de rejoindre le ou les groupes qu'il veut, s'impliquer à son échelle et y apporter ses idées. Curiosité et convivialité seront requises !

Groupe Nord Ardèche
louis.granier@lpo.fr

Groupe Plateau Ardéchois/Boutières
danielle.legros07@orange.fr

Groupe Pays de Crussol
mireille.coulomb@wanadoo.fr

Groupe Cévennes
nicolas.duroure@lpo.fr

Groupe Basse-Ardèche
alain.ladet@wanadoo.fr

Groupe Sud vallée du Rhône
lionel.jacob.07220@orange.fr



Sortie à l'Île de la Platière. Groupe Nord Ardèche

2019
Des incendies destructeurs

On en a tous entendu parler, l'Ardèche a subi cet été de nombreux incendies, notamment dans le sud du département. Plus de 700 hectares de végétation sont partis en fumée. Quelle conséquence pour la faune ? Lors du passage des flammes, tous les animaux ne sont pas aptes à se sauver : animaux lents, nichées, pièges naturels… Heureusement, la plupart peuvent facilement s'éloigner : les gros mammifères fuient rapidement, les oiseaux s'envolent, les reptiles et les petits mammifères peuvent facilement se glisser à l'abri d'un rocher sous terre et survivre à l'incendie. Plus tard, l'incendie calmé, il faudra attendre le retour de la végétation pour voir d'abord revenir la petite faune tel que les passereaux, les micromammifères et les insectes, avant de voir les autres suivre et les espèces se diversifier. Le feu va ainsi créer un retour à zéro et tout va se remettre en place doucement, permettant souvent le retour d'espèces ayant quitté les lieux car ils n'étaient plus assez favorables pour elles.

Une bonne saison pour les rapaces

2019 est une bonne année pour la reproduction des rapaces. En effet, les salariés et bénévoles n'ont pas manqué de suivre les rapaces remarquables du département. Cette année nous avons la chance de voir apparaitre un cinquième couple de Vautours percnoptères dans les gorges de l'Ardèche, avec au total deux jeunes à l'envol. Toujours dans les gorges, les Aigles de Bonelli ont, quant à eux, mené un jeune à l'envol.

Nous notons une très bonne reproduction chez les Aigles royaux. Avec seulement 4 couples dans le département, ce sont 5 jeunes qui ont ouvert grand leurs ailes pour arpenter notre belle région.

Les Faucons pèlerins, dont nous avons suivi 16 couples, ont mené plus de 24 jeunes à l'envol. C'est un chiffre minimum car cette espèce peut facilement passer inaperçu : il y a certainement des couples qui ont réussi leur reproduction dont nous ne connaissons pas l'existence.

Pour rappel, les Busards cendrés avec 17 couples ont mené 39 jeunes à l'envol et les Milans royaux avec 9 couples cantonnés ont fait envoler une dizaine de jeunes !



Vautour percnoptère © Louis Felix



Rollier d'Europe © Serge Benedetti

Mais d'où viennent tous ces Rolliers ?

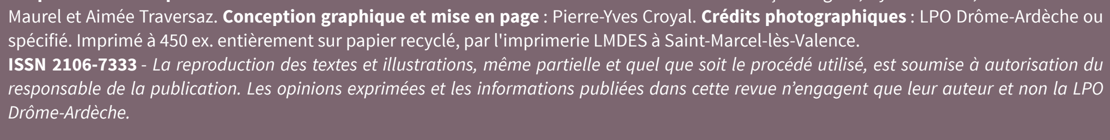
Peut-être en avez-vous vu ; bel oiseau bleu et roux perché sur un fil en évidence, souvent en altitude. Chaque année, pendant les mois d'août et septembre, nous pouvons observer des Rolliers d'Europe dans notre département. Pas connu comme étant nicheur chez nous, d'où viennent ces oiseaux ?

Essentiellement nicheur dans le pourtour méditerranéen, c'est un grand migrateur qui va jusqu'en Afrique. Hors, après la saison de reproduction certains d'entre eux viennent jusque chez nous. Et ce n'est pas un hasard ! Ils effectuent probablement ce petit détour afin de trouver un peu plus de nourriture pour accumuler des réserves avant le grand voyage. Alors profitons-en !

Pensez à consulter régulièrement l'agenda du site Internet **www.lpo-drome.fr** et **nos pages Facebook LPO Drôme** pour ne rien rater des activités qui ne manqueront pas de s'y ajouter !

DATES ET LIEUX	GROUPE	ACTIVITÉS	RÉFÉRENTS
17-18-19 octobre Die	**Diois**	**Expo champignons/ apiculture (asso Sources et Racines)**	Gilbert David gilbert.david@lpo.fr
Samedi 19 octobre Saint-Romain de Lerps	**Pays de Crussol**	**Balade naturaliste**	Mireille Coulomb mireille.coulomb@wanadoo.fr
Vendredi 25 octobre - 18h LPO Chabeuil (26)	**LPO**	**Routes et faune sauvage : quels enjeux ?**	Alexandre Movia alexandre.movia@lpo.fr
26 - 27 octobre Montélimar	**LPO**	**Rencontre chiroptères grand sud**	Pierre-Guy Joandel pierre-guy.joandel@lpo.fr
Dimanche 27 octobre Les Pilles	**Nyons**	**Foire des Pilles RV 8h parking des Pilles**	Bruno Gravelat / Anne Simon bruno.gravelat@gmail.com sianne@orange.fr
Samedi 2 novembre 17h30 Chateauneuf de Bordette	**Nyons**	**Conférence sur la faune de la commune**	Bruno Gravelat / Anne Simon bruno.gravelat@gmail.com sianne@orange.fr
Vendredi 8 novembre CLAEP de Rasteau (84)	**Nyons**	**Film sur la forêt suivi d'un débat à 18h**	Pierre-Guy Joandel pierre-guy.joandel@lpo.fr
Samedi 9 novembre - 8h30 Hauterives 1075 route de Roybon	**LPO**	**« Good food - Good farming » Atelier nichoirs pour des agriculteurs**	Kevin Debregeas kevin.debregeas@lpo.fr
Samedi 9 novembre Salavas (07)	**LPO**	**Sorties le matin conférences l'après-midi (programme sur demande)**	Nicolas Duroure / Louis Granier nicolas.duroure@lpo.fr louis.granier@lpo.fr
Dimanche 17 novembre Mont Ventoux	**Nyons**	**Oiseaux d'altitude et migrateurs RV 8h OT de Nyons**	Bruno Gravelat / Anne Simon bruno.gravelat@gmail.com sianne@orange.fr
Samedi 23 novembre Montélier	**LPO**	**Opération tournesol à la Ferme du grand Laval**	Julie Coutout Julie.coutout@lpo.fr
Dimanche 24 novembre Valence	**LPO**	**Les dimanches nature de l'Epervière « La biodiversité »**	Julie Coutout Julie.coutout@lpo.fr
Dimanche 24 novembre Valence	**LPO**	**Les dimanches nature de l'Epervière « Les oiseaux en hiver »**	Julie Coutout Julie.coutout@lpo.fr
23 - 24 novembre Glandasse	**Diois**	**Comptage Chamois (formation le samedi matin)**	Gilbert David gilbert.david@lpo.fr
Dimanche 8 décembre **Barnas - Thueyts**	**Cévennes**	**Sortie Castors et recherche Grand duc RV parking Pont du diable (15 personnes maxi)**	Rolande Fayolle 06 79 01 82 12 rolande.fayolle@yahoo.fr
Dimanche 15 décembre Lacs de la vallée du Rhône	**Nyons**	**Oiseaux hivernants RV 8h30 OT de Nyons**	Bruno Gravelat / Anne Simon bruno.gravelat@gmail.com sianne@orange.fr
Décembre Montélier	**LPO**	**Chantier plantation de haie - Agriculteur**	Kévin DEBREGEAS kevin.debregeas@lpo.fr
Décembre Vercors	**Diois**	**Comptage Bouquetins (Organisation Parc du Vercors)**	Gilbert David gilbert.david@lpo.fr
Dimanche 12 janvier Vallée de l'Ardèche	**Cévennes**	**Comptage Wetlands**	Alain Ladet alain.ladet@wanadoo.fr
Janvier Margès	**LPO**	**Chantier creusement de haie - Agriculteur**	Kévin DEBREGEAS kevin.debregeas@lpo.fr
Janvier Réserve de Printegarde (26)	**LPO**	**Journée mondiale des zones humides**	Philippe Cousin cousin.philippe@wanadoo.fr

LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DÉLÉGATION DRÔME-ARDÈCHE
18 Place Génissieu - 26120 Chabeuil
04 75 57 32 39 - drome@lpo.fr - ardeche@lpo.fr
www.lpo-drome.fr - www.faune-drome.org - www.faune-ardeche.fr


LPO *Info* Drôme-Ardèche - Bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation de la Drôme-Ardèche. **Responsable de la publication** : Gilbert David. **Coordination** : Gilbert David. **Relectures :** François Léglise, Sylvie Portier, Caroline Revol-Maurel et Aimée Traversaz. **Conception graphique et mise en page** : Pierre-Yves Croyal. **Crédits photographiques** : LPO Drôme-Ardèche ou spécifié. Imprimé à 450 ex. entièrement sur papier recyclé, par l'imprimerie LMDES à Saint-Marcel-lès-Valence.
ISSN 2106-7333 - *La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation du responsable de la publication. Les opinions exprimées et les informations publiées dans cette revue n'engagent que leur auteur et non la LPO Drôme-Ardèche.*

Le Conseil départemental de la Drôme participe aux frais de fonctionnement de la délégation territoriale LPO AuRA de la Drôme-Ardèche.



